



ADN AGENCE POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU NUMÉRIQUE
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Annexe de la Présidence
(Ancienne primature)
Boulevard de la Marina
01 BP 2028 Cotonou – Bénin
Tèl: +(229) 21 30 02 36 (Ext:3014)

Section I - Avis d'appel public à candidature de marché public

Objet : Fourniture et installation de matériels informatiques et accessoires au profit de quatre (04) établissements scolaires pour le compte de l'Agence pour le Développement du Numérique.

Réf. : DRP N°04/18/PR/ADN/DG/PRMP/DAF/SPM

1. L'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **fournir et installer des matériels informatiques et accessoires au profit de quatre (04) établissements scolaires pour le compte de l'Agence pour le Développement du Numérique.** Ces fournitures sont à livrer sur les différents sites indiqués dans le dossier de demande de renseignement et de prix, dans un délai de deux (02) semaines.

Le marché est constitué en un lot unique.

2. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) **Capacité financière**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Avoir réalisé durant les trois (3) dernières années (2017, 2016, 2015), un chiffre d'affaire moyen égale au moins à **une (1) fois** le montant de l'offre. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (Etats financiers certifiés des trois dernières années) de ses chiffres d'affaire.
- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence devront fournir, une attestation d'une banque agréée en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de 25% du montant de son offre.

b) **Capacité technique et expérience**

- Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal au moins un marché portant sur des fournitures de matériels de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2016, 2015, 2014, 2013). A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de

bonne exécution ou procès-verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés,

- Les entreprises naissantes produiront la liste des qualifications et des références professionnelles (nombre d'années d'expérience) du personnel d'encadrement.

Voir le document d'Avis d'appel public à candidature de marché public pour les informations détaillées.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier de demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique Ex-Primature, Boulevard de la Marina, en Face du Palais des Congrès à Cotonou, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin Tél : +229 21 30 02 36/ 67 95 16 05 au 2^{ème} étage du bâtiment, les jours ouvrables, de 08 Heures à 12h30 et de 15h à 18h30..** Ils peuvent également l'obtenir à l'adresse mentionnée ci avant.

4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour le Développement du Numérique Ex-Primature, Boulevard de la Marina, en Face du Palais des Congrès à Cotonou, 01 BP 2028 Cotonou-Bénin Tél : +229 21 30 02 36/ 67 95 16 05 au 2^{ème} étage du bâtiment.** au plus tard le 26.1.12 /.....2018 à 10 heures 00 (Heure de Cotonou). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Agence pour le Développement du Numérique Ex-Primature, Boulevard de la Marina, en Face du Palais des Congrès à Cotonou, Salle de réunion du 2^{ème} étage, le26.1.12. /..... 2018 à 10 heures 30 minutes (heure de Cotonou).**

5. Les offres doivent être valides pendant une période de **trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) F CFA.**

La Personne Responsable des
Marchés Publics de l'ADN

Prudence Y. KOUDESSOUBE

